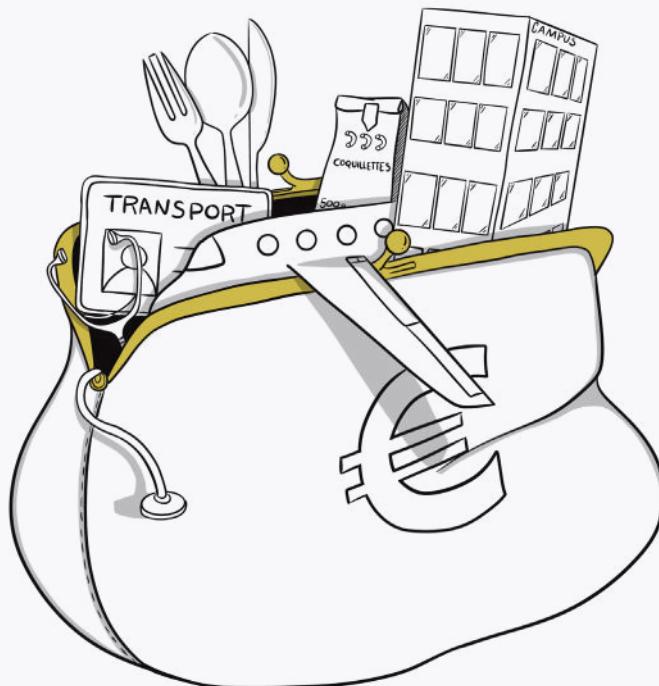


RENTRÉE UNIVERSITAIRE

EN ROUTE VERS LA VIE ÉTUDIANTE

Budget à prévoir



AIDES FINANCIÈRES | SANTÉ ET SOCIAL | RESTAURATION
LOGEMENT | INTERNATIONAL | CULTURE, VIE DE CAMPUS

Voici une estimation des dépenses moyennes auxquelles, selon votre situation, vous devrez faire face le mois de la Rentrée (tarifs donnés à titre indicatif)

LOGEMENTS

	Chambre Crous	Studio Crous	Appartement en ville
LOYER Aide au logement CAF non prise en compte	200 €/mois Chambre simple 265 €/mois Chambre confort	Entre 285 € et 315 € pour une studette Entre 305 € et 410 € pour un studio	Environ 300€ à 500€/mois
RÉSERVATION pour le premier mois	100 €	100 €	Environ 300 € à 500 € (équivalent à 1 mois de loyer, sans les charges)
DÉPÔT DE GARANTE	180 € à 300 €	130 à 400 €	
ASSURANCE prix variable selon le type de logement et la surface	A partir de 34€ /an (tarif variable selon les compagnies)	70€ environ/an (tarif variable selon les compagnies)	95€/an (tarif variable selon les compagnies)
ÉLECTRICITÉ GAZ	Inclus	Inclus	Conso. moy./mois : sans chauffage 16€ (+abonn.) avec chauffage 37€ (+abonn.) Ouverture compteur Gaz 20€
EAU	Inclus	Inclus	Abonn. Semestre : 17€ Conso. moy./mois : env. 10€ (tarif pour Rennes)
INTERNET	Inclus	Inclus	Variable selon la formule (carte ou forfait)

UNIVERSITÉ

OFFICE FRANÇAIS DE L'IMMIGRATION ET DE L'INTÉGRATION - OFII	Taxe et droit de timbre de 75€. Le montant peut être variable selon le titre délivré et sa durée de validité
INSCRIPTION ANNUELLE	De 175€ à 391€ à l'université selon les cycles (ces tarifs sont susceptibles d'être modifiés). Selon la situation de l'étudiant, des droits différenciés peuvent s'appliquer. Les bourses sur critères sociaux exonèrent du paiement des droits d'inscription, et de la CVEC.
CVEC	105€ au titre de l'année 24/25 de la Contribution Vie Etudiante et Campus (CVEC)

VIE QUOTIDIENNE

RESTAURATION UNIVERSITAIRES	Carte monétique rechargeable en ligne (izly.fr) / Repas à 3€30 pour les étudiants et 1€ pour les étudiants boursiers ou en situation de précarité
TRANSPORT	1€70 le ticket à l'unité STAR + Métro à Rennes Forfait étudiant à Rennes à partir de 18,92€/mois <i>Tarifs réduits avec la carte Sortir pour les étudiants boursiers, échelons 2 à 7 (consulter le site de Rennes Métropole)</i>
MUTUELLE SANTE	Montant variable selon le contrat Environ 240 € par an (pour une couverture à 100%) – Soit 20 € par mois <i>(Une aide à l'adhésion d'une complémentaire santé est possible sous conditions de ressources)</i>

CALCULEZ VOTRE BUDGET

RESSOURCES

	€	Total des ressources
Bourse	€	
Aide familiale	€	
Allocation logement CAF	€	
Salaire	€	
Autres ressources	€	

CHARGES FIXES

LOGEMENT

Loyer	€
Electricité Gaz	€
Eau	€
Téléphone	€
Internet	€
Assurance Logement	€
Autre	€

ALIMENTATION

Resto U'	€
Courses	€

SANTÉ

Cotisation mutuelle	€
Autre	€

TRANSPORT

Transport en commun	€
Essence	€
Assurance voiture	€
Autre	€

Total des charges fixes

€

CHARGES OCCASIONNELLES

FINANCIÈRES

Prêts bancaires	€
remboursement échéancier	€
Dettes	€
Autres Frais personnels	€

SANTÉ (restant à charge)

Consultations médicales	€
Médicaments	€
Autre	€

CULTURE ET SPORT

Abonnements	€
Inscription/licence	€
Frais culturels	€
Autre	€

DIVERS

Frais vestimentaires	€
Frais d'entretien	€
(laverie, hygiène)	€
Autre	€

Total des charges occasionnelles

€

Total ressources

€

Total charges

€

Restant

€



VOUS ÊTES ACTUELLEMENT EN TERMINALE :

Service Social en Faveur des Élèves

Pour des situations complexes et particulières :

Se renseigner au sein de votre lycée afin d'obtenir les coordonnées du travailleur social ou de la conseillère technique qui intervient à la demande pour votre établissement scolaire.

LES 4 DSDEN DE BRETAGNE :

DSDEN 35 02.99.25.10.58

DSDEN 29 02.98.98.98.16

DSDEN 22 02.96.75.90.58

DSDEN 56 02.97.01.86.76

Brio

L'ORIENTATION ACCOMPAGNÉE POUR LES FUTURS ÉTUDIANTS :

Dans le cadre du projet BRIO – Bretagne Réussite Information Orientation, des visioconférences d'information seront organisées par le rectorat et le Crous le 30 mars, 1er et 2 avril 2026 de 18h à 20h.

→ L'invitation et le lien pour vous connecter vous seront transmis par votre établissement.

BOURSE ET LOGEMENT : constituez votre Dossier Social Etudiant (DSE)

La demande de droit à la bourse et/ou de logement s'effectue à travers une procédure unique appelée le **Dossier Social Etudiant**.



Première étape : mars à mai

Créer son **Dossier Social Etudiant** sur <https://messervices.etudiant.gouv.fr>
→ rubrique « Votre dossier Social »



Deuxième étape : courant mai

Demander un **Logement Crous** sur <https://messervices.etudiant.gouv.fr>
→ rubrique « Vous loger »

ATTENTION !

- Pensez à réserver le logement qui vous est proposé **même si vous n'êtes pas certain du lieu d'études (avance remboursable)**
- Il est impératif de fournir un RIB au **NOM** de l'étudiant

Besoin d'aide pour faire votre demande : 09 72 59 65 35

Choix 1: pour la bourse ;
Choix 2: pour le logement.

(Attention à la saturation des appels entre juillet et septembre)



+ d'informations,
veuillez contacter
le Service Social
en scannant
le QR Code

